

# Sondage et interprétation de données récoltées sur l'insertion des stagiaires ayant terminé en 2018 une action de formation ou d'insertion cofinancée par le FSE en Belgique francophone

## Synthèse des principaux résultats

### Introduction

Dans le cadre du **Programme Opérationnel « Wallonie-Bruxelles 2020.EU »**, l'Agence Fonds social européen (FSE) a chargé le bureau d'études Sonecom, avec le soutien du CRIS (Uliège), de récolter puis d'analyser des données sur le **devenir des stagiaires** qui ont terminé en **2018** une action de formation ou d'insertion cofinancée par le FSE en Belgique francophone.

Cette étude s'inscrit dans **la continuité** à la fois théorique et méthodologique de l'étude portant sur les stagiaires ayant terminé une action en 2015 et en 2016 (deux premières cohortes de stagiaires dans le cadre de la programmation 2014-2020), réalisée par Sonecom.

Cette étude est la dernière réalisée pour cette programmation.

Parmi les **axes prioritaires** de la programmation 2014-2020, comme pour les cohortes précédentes, la présente étude visait spécifiquement les stagiaires relevant des axes 2 (« connaissances et compétences »), 3 (« société inclusive et emploi ») et 4 (« intégration durable des jeunes au travail »).<sup>1</sup>

Plus de 200 opérateurs ont organisé des actions de formation ou d'accompagnement en 2018. Toutefois, cinq opérateurs ont organisé des actions pour près de **60% des stagiaires** de cette cohorte 2018. Il s'agit du/de

- Forem (18,3%),
- L'Institut wallon de formation en alternance et des indépendantes et petites et moyennes entreprises (IFAPME, 18,2%),
- Bruxelles Formation (13,3%),
- Centre de coordination et de gestion - Enseignement de Promotion sociale (7,1%),
- Technocité (2,9%).

Un **échantillon représentatif de 808 stagiaires** relevant de ces axes a été interrogé par téléphone du 12 novembre 2019 au 30 janvier 2020, à partir d'un questionnaire d'une durée moyenne de 20 minutes.

Pour analyser les données récoltées, le cadre théorique de l'**Approche par les capacités** (AC), développé par Amartya Sen, a été mobilisé. Cette approche fournit des perspectives intéressantes pour traiter la question de l'effectivité de politiques

---

<sup>1</sup> Parmi ces axes, les mesures suivantes ont été considérées 2.1, 3.1, 3.2, 3.3, 4.1 et 4.2. Nous invitons le lecteur intéressé à se référer au programme opérationnel pour une description précise des axes et des mesures étudié(e)s.

publiques en considérant non seulement les ressources à disposition des publics-cibles et les fonctionnements/résultats sur le plan subjectif et objectif mais aussi les facteurs de conversion des ressources et la liberté de choix des personnes.

Ce cadre théorique a permis de classer les variables de l'enquête selon des catégories conceptuelles pertinentes, puis de **décrire les résultats** au sein de ces catégories pour chacune des variables étudiées à la fois sur l'échantillon global mais aussi selon les axes et les zones du programme opérationnel 2014-2020.

L'**évolution de l'insertion dans l'emploi** a été étudiée en profondeur, via une analyse de la situation des ex-stagiaires à plusieurs moments T (à la sortie de l'action, à 6 et 12 mois après l'action, au moment de l'enquête). Elle a été également analysée à travers la construction d'indicateurs de transition et d'une typologie de parcours.

Un focus a été mis sur l'**Initiative Emploi Jeunes** (IEJ), non seulement via l'étude des particularités de ce public sur le plan des ressources, des facteurs de conversion et de la liberté de choix mais aussi sur le plan de l'insertion socioprofessionnelle, au niveau subjectif et objectif.

Enfin, sur base de l'AC, **trois questions de recherche** ont été formulées afin de structurer la collecte et l'analyse des données : 1. la question de l'égalité d'accès aux ressources cofinancées par le FSE ; 2. la question de l'influence des facteurs de conversion (personnels, sociaux et environnementaux) sur les fonctionnements en matière d'insertion ; 3. la question de l'influence de la liberté de choix sur les fonctionnements en matière d'insertion.

## Description des résultats globaux

---

Les **ressources** des actions cofinancées par le FSE (durée, contenu, présence d'un stage et durée de celui-ci, certification et suivi après l'action) ainsi que les ressources individuelles des stagiaires (budget du ménage) varient fortement selon les axes et les zones de la programmation. On observe des actions relativement plus courtes en 2018 ; près de la moitié des bénéficiaires ont suivi des actions d'une durée de moins d'un mois. Contrairement aux cohortes précédentes (2015 et 2016), la plupart des actions suivies en 2018 ne sont pas assorties d'un **stage** (55,8%)<sup>2</sup>.

Concernant la **liberté de choix** des personnes, à propos du processus de décision, les stagiaires ont généralement des motivations autodéterminées pour entrer dans le dispositif, c'est-à-dire des motivations « intrinsèques » déterminées par le stagiaire lui-même et non pas par des éléments extérieurs. Ces motivations autodéterminées peuvent être professionnelles<sup>3</sup> (pour avoir de nouvelles opportunités, trouver du travail ou acquérir des compétences) ou personnelles (développer un projet personnel ou répondre à un souhait de connaissances en général). Au contraire, les motivations hétérodéterminées – c'est-à-dire les motifs déterminés par des éléments extérieurs (par obligation/contrainte ou pour échapper à autre chose) – sont quasiment inexistantes parmi les stagiaires (inexistantes chez 86,5% des stagiaires).<sup>4</sup>

---

<sup>2</sup> 58 % et 53% des actions respectivement pour les cohortes de 2015 et 2016 étaient accompagnées de stages.

<sup>3</sup> Largement majoritaires en 2018 (72,5% en déclarent).

<sup>4</sup> La classification mobilisée ici pour l'analyse des données relatives aux motifs d'entrée en formation est inspirée de la taxonomie de Philippe Carré. Cet auteur distingue d'une part les motifs intrinsèques

Au-delà de la liberté de choix concernant l'entrée dans l'action de formation ou d'accompagnement en tant que telle, il convient de s'intéresser aux **opportunités d'emplois** qui se présentent effectivement aux stagiaires après l'action ainsi qu'à la **possibilité de choisir** entre celles-ci. Environ sept stagiaires sur dix déclarent n'avoir connu aucune opportunité d'emploi depuis la sortie de l'action. Il y a une forte variation selon les axes et les zones de la programmation à propos de ces opportunités et du choix.

Concernant les **fonctionnements subjectifs**, l'action suivie correspondait plutôt voire très bien aux attentes des stagiaires dans 76% des cas. Cette proportion est plus élevée parmi les stagiaires ayant suivi une action relevant de l'axe 3 et moins élevée parmi les jeunes ayant bénéficié d'une action de l'axe 4<sup>5</sup>. La différence des résultats selon les zones n'est pas significative. De même, la contribution perçue de l'action à l'insertion varie de manière significative selon les axes avec une contribution moins perçue au sein de l'axe 4.

Le 1<sup>er</sup> emploi après l'action entretient généralement un rapport élevé avec les attentes des stagiaires (62% des stagiaires dans ce cas).

Le lien entre le 1<sup>er</sup> emploi et l'action suivie est tout à fait déterminante chez 44% de stagiaires, mais la différence de ces résultats est peu significative selon les axes et selon les zones.

Les nombres d'apports épistémiques ou utilitaires et d'apports identitaires déclarés varient selon les axes mais pas selon les zones. Par contre, la différence est significative en termes du nombre d'apports socio-affectifs selon les axes et les zones.

Les stagiaires qui ont bénéficié d'un suivi après l'action ont en majorité perçu ce suivi comme tout à fait bénéfique pour leur parcours professionnel (40% des stagiaires dans ce cas). Quant à la représentation de l'avenir professionnel, les stagiaires sont en grande majorité relativement (voire très) optimistes (85% des stagiaires).

À propos des **fonctionnements objectifs**, au regard des taux d'insertion dans l'emploi, on constate une progression continue de ces taux après l'action suivie, avec toutefois une légère baisse sur la période la plus récente (au moment de l'enquête). La variation de ces taux est significative selon les axes et les zones de la programmation et cela en faveur de la zone en transition et en défaveur de l'axe 3. Les taux de sortie positive suivent des tendances similaires, avec des différences importantes similaires selon les axes et les zones avec un taux de sortie positive proportionnellement plus élevé dans l'axe 4. Quant aux taux d'accès à l'emploi de courte ou longue durée depuis la fin de l'action, l'accès à un ou plusieurs emploi(s) de trois mois ou moins diffère fortement selon les axes et les zones. Sur l'ensemble des stagiaires, 47,5% ont connu au moins une période d'emploi de longue durée (ayant duré plus de 3 mois) depuis la fin de l'action.

---

(satisfaction du fait même d'être en formation) des motifs extrinsèques (objectifs extérieurs à la formation que celle-ci permet d'atteindre) et, d'autre part, les motifs d'apprentissage (acquisition de connaissances) des motifs de participation (inscription dans un groupe).

<sup>5</sup> Près de 17% déclarent que l'action ne correspondait que peu ou pas à leurs attentes.

Au sujet du 1<sup>er</sup> emploi après l'action, la majorité des stagiaires (43%) l'ont obtenu immédiatement à la sortie de l'action ou après l'action (39%) et non pendant celle-ci. Ces emplois sont en grande majorité des contrats « atypiques »; il y a relativement peu de CDI (28% seulement).

Une valorisation d'une ou plusieurs aides à l'emploi a été observée dans 29% des cas. Un lien entre le premier emploi et l'action suivie est plus fréquemment observé parmi les stagiaires de l'axe 2 (71,6%) que parmi ceux de l'axe 4 (58,1%) ou de l'axe 3 (55%).

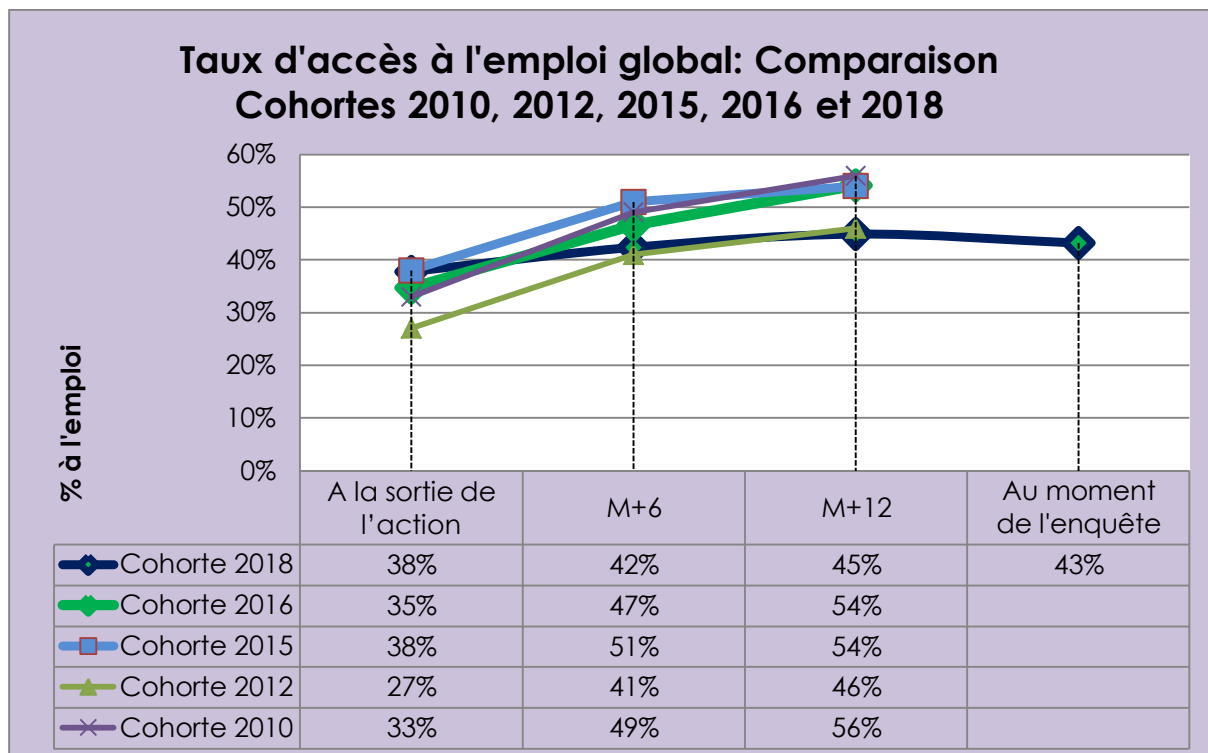
Quant à la question du maintien dans le chômage, un peu plus d'un tiers (34,3%) des bénéficiaires ont connu au moins une période de chômage de longue durée (12 mois ou plus) depuis la fin de l'action, avec une différence peu significative selon les axes mais significative selon les zones.

Au moment de l'enquête, moins de la moitié des bénéficiaires d'une action cofinancée par le FSE étaient en emploi (43%) et près de la moitié de ces contrats étaient des CDI.

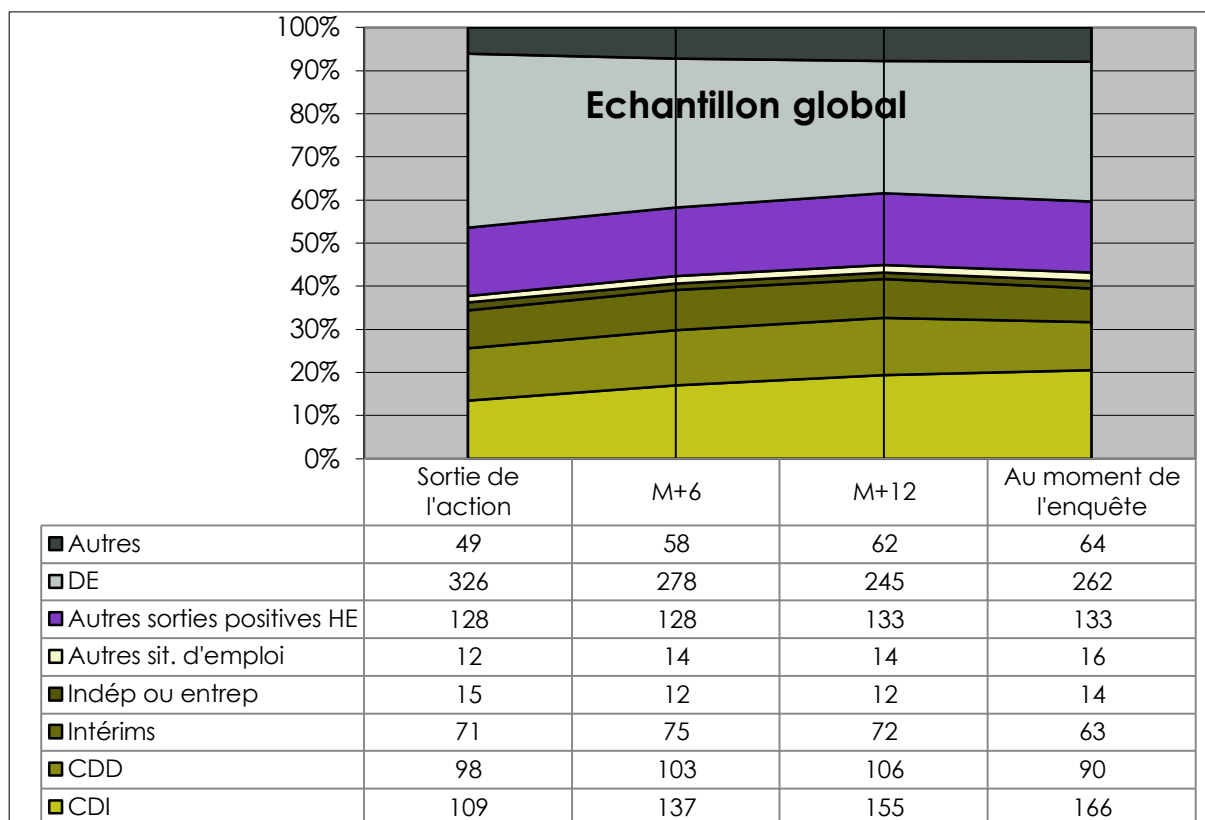
## Evolution de l'insertion dans l'emploi

---

Pour prolonger et affiner **l'étude spécifique de l'évolution de l'insertion socioprofessionnelle**, les taux d'accès à l'emploi à plusieurs moments après la fin de l'action ont été comparés aux résultats pour les précédentes cohortes de stagiaires. Comme en témoigne le graphique exposé ci-après, il en ressort que, jusqu'à 12 mois de la sortie de l'action et même au moment de l'enquête, les taux d'insertion dans l'emploi sont légèrement moins élevés pour les stagiaires ayant terminé une action de formation en 2018 que pour les stagiaires qui avaient terminé une action cofinancée par le FSE en 2015 et 2016. Ils sont par contre plus élevés jusqu'à 6 mois après l'action par rapport à ceux observés pour la cohorte de 2012.



De plus, différentes situations relatives à l'insertion socioprofessionnelle ont été distinguées à plusieurs moments T après la sortie de l'action. Dans le graphique ci-dessous, l'évolution de l'insertion socioprofessionnelle de l'échantillon observé (cohorte 2018) a été distinguée selon que les statuts occupés par les stagiaires sont des CDI (contrat à durée indéterminée), des CDD (contrats à durée déterminée), des contrats d'intérim, des statuts d'indépendants/entrepreneurs, d'autres situations d'emploi (i.e. ni CDI ni CDD), des sorties positives hors emploi (reprises d'études, volontariat ou voyages à l'étranger), des statuts de demandeurs d'emploi ou encore d'autres situations d'inactivité.



Comme pour les cohortes précédentes, une **réflexion sur la transition et la qualité de la transition** a été menée à travers la création d'indices.

Un indice de l'output de la transition a été calculé pour informer sur l'aboutissement du processus de transition pouvant être progressif (progression d'un statut dans le temps) ou régressif (régression d'un statut dans le temps).

Cet indice présente des taux assez faibles de transitions régressives, qui couvrent les cas où la situation d'insertion connue par le stagiaire au moment de l'enquête est moins bonne que la situation connue à la sortie de l'action (seulement 12% des stagiaires sont dans ce cas).

Deux indices de la qualité de la transition, l'un sur la qualité **subjective** et l'autre sur la qualité **objective**, ont été construits.

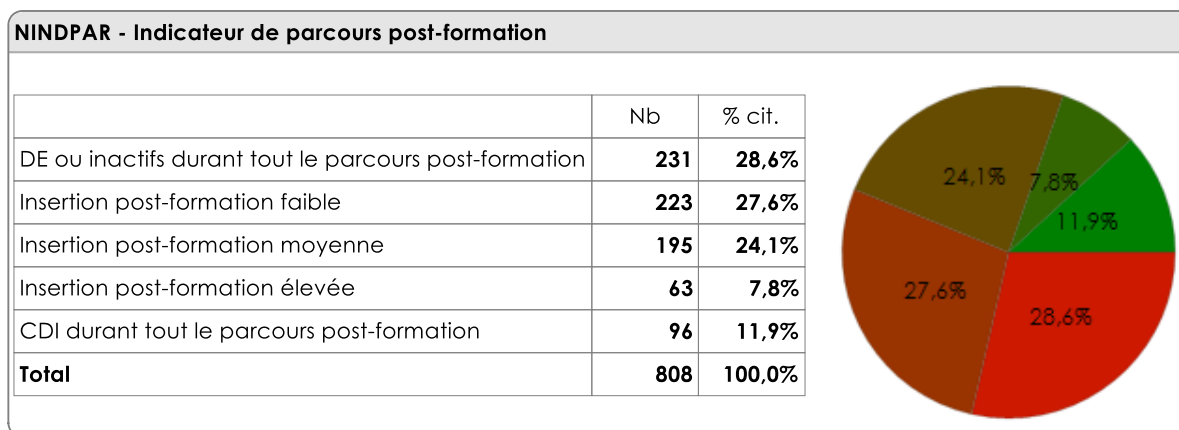
L'indice de qualité subjective de la transition a été élaboré à partir des variables informant sur le caractère choisi ou non de l'action, la sécurisation de la transition (correspondance de l'action aux attentes du stagiaire et apports perçus de l'action) et l'acquisition de nouvelles compétences. La qualité subjective de la transition est bonne dans la plupart des cas (79% de stagiaires).

L'indice de qualité objective de la transition a été calculé sur base des variables informant sur l'accompagnement de la transition (suivi ou non après l'action) et sur la qualité des ressources de l'action publique (stage, durée de formation, certification). La qualité objective de la transition est faible pour près de la moitié des bénéficiaires et moyenne dans 45% des cas.

Un indicateur de **parcours** et une esquisse de typologie des huit parcours qui apparaissent les plus fréquemment parmi les ex-stagiaires de la cohorte de 2018 ont complété l'analyse.

L'indicateur de parcours post-formation prend en compte les types de statuts occupés (CDI, emploi précaire ou demandeurs d'emploi) après l'action et la durée pendant laquelle ceux-ci sont occupés.<sup>6</sup>

Les principaux résultats de cet indicateur de parcours sont présentés ci-dessous.



Moins d'un bénéficiaire sur cinq a connu une insertion post-formation élevée ou un CDI tout au long de son parcours depuis la fin de l'action en 2018 alors qu'ils étaient un sur quatre (27%) en 2016. Mais, inversement, 56% de stagiaires ont connu une insertion post-formation faible ou une situation de demandeur d'emploi ou d'inactivité depuis la fin de l'action.

## Focus sur le public de l'Initiative Emploi Jeunes (IEJ)

La stratégie de l'Union européenne (UE) a pour objectif de mettre en place les conditions d'une croissance intelligente, durable et inclusive. Dans ce cadre, le FSE joue un rôle important pour réduire les conséquences de la crise économique, notamment la hausse du taux de chômage et du taux de pauvreté. La programmation actuelle du FSE accorde une attention particulière au public jeune, à travers l'**Initiative Emploi Jeunes (IEJ)**. L'IEJ, qui a pris ses effets à partir de l'année 2015, vise principalement à réduire les effets néfastes du décrochage scolaire et la prise en compte de la problématique des « NEETs »<sup>7,8</sup>.

Les stagiaires de l'Initiative Emploi Jeunes semblent bénéficier de **ressources de longue durée** (40,2% des stagiaires IEJ ont suivi une action d'au moins six mois contre

<sup>6</sup> Concrètement, les poids suivants ont été accordés pour chacun des 5 moments T après l'action : +3 aux situations de CDI, +2 aux situations d'emplois hors CDI, +1 aux situations de sorties positives hors emploi et 0 aux DE et aux situations d'inactivité. Une somme a été réalisée sur l'ensemble et les résultats ont été catégorisés comme suit : 0 (DE ou inactifs durant tout le parcours post-formation), de 1 à 5 (insertion post-formation faible), de 6 à 10 (insertion post-formation moyenne), de 11 à 14 (insertion post-formation élevée) et 15 (CDI durant tout le parcours post-formation).

<sup>7</sup> La notion de « NEETs » désigne les jeunes qui ne sont ni à l'emploi, ni en formation ni aux études.

<sup>8</sup> Programme Opérationnel 2014-2020 « Wallonie-Bruxelles 2020.EU », rapport annuel de mise en œuvre 2014-2020, résumé à l'intention des citoyennes et citoyens, p. 14.

27,5% des stagiaires hors IEJ **particulièrement orientées vers la mise à l'emploi**. Celles-ci sont axées sur la préparation à l'exercice d'un métier dans un domaine professionnel précis (dans 70% des cas) et proposent souvent un stage (47%) généralement de plus de 3 mois dans 56% des cas. En matière de suivi après l'action (de l'opérateur ou d'un autre organisme), les stagiaires relevant de la mesure IEJ sont relativement moins suivis que les autres stagiaires : seuls 11,7% des stagiaires IEJ ont déclaré avoir bénéficié d'un suivi, contre 24,8% parmi les autres stagiaires.

Concernant les **ressources individuelles**, près de la moitié des stagiaires IEJ (46%) déclarent que les revenus de leur ménage au moment de l'action permettaient de boucler le budget du ménage « plutôt facilement » voire « très facilement » contre 27% parmi les autres stagiaires. Notons également que, parmi les stagiaires IEJ, 58% vivaient dans un ménage comprenant au moins une autre personne en emploi au moment de l'action (ce qui n'était le cas que de 30% pour les autres stagiaires).

Quant aux **facteurs de conversion**, la plupart de ces stagiaires IEJ sont faiblement diplômés (75,6% disposent au maximum d'un diplôme du secondaire supérieur) et en décrochage scolaire depuis peu de temps (50% avaient quitté l'école depuis moins d'un an avant de commencer l'action). Une grande majorité des actions suivies par ces stagiaires a eu lieu en zone en transition (98%). À propos de la connexité sociale, aucune différence significative n'est observée entre le public IEJ et les autres.

En matière de **liberté de choix**, il n'y a pas de différences significatives entre le public IEJ et les autres publics de stagiaires en termes de motivations autodéterminées professionnelles et de motivations autodéterminées personnelles. Par contre, on constate une différence significative concernant les motivations hétérodéterminées. Ces motivations (hétérodéterminées) sont inexistantes pour 92% des stagiaires IEJ contre 85% pour les autres stagiaires.

Au regard **d'opportunités** d'emploi depuis la fin de l'action, il n'y a pas de différences significatives entre le public IEJ et les autres publics de stagiaires.

En termes de **fonctionnements subjectifs**, 69% des stagiaires IEJ ont indiqué que l'action correspondait « plutôt » voire « très » bien à leurs attentes et 37% ont indiqué une « bonne » voire une « très bonne » contribution de l'action suivie à leur insertion.

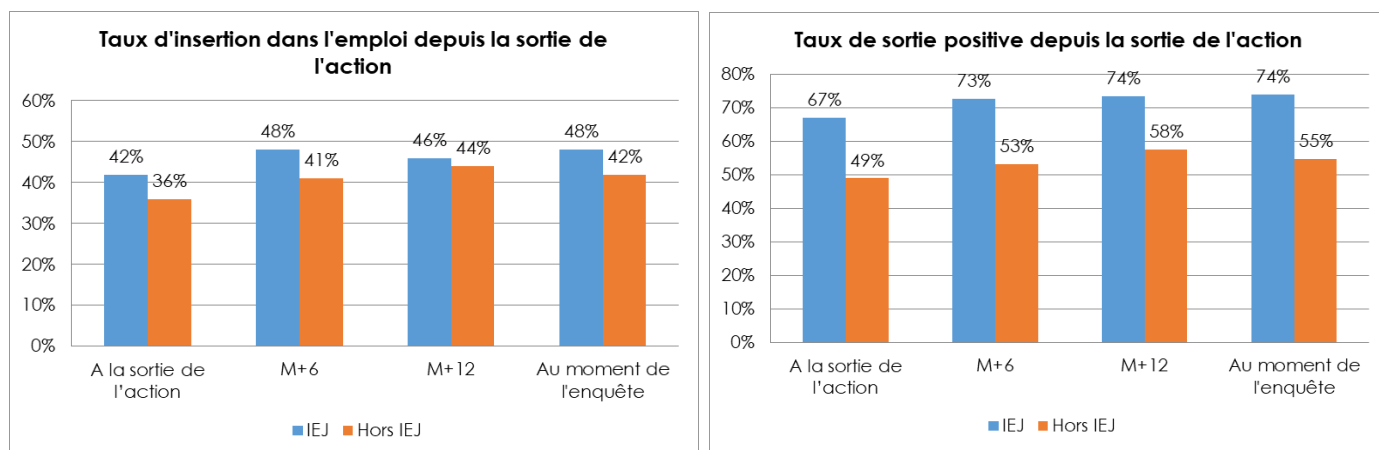
Le 1<sup>er</sup> emploi après l'action correspond généralement aux attentes de ces jeunes. 71% des stagiaires du public IEJ affirment qu'il y a un rapport élevé entre celui-ci et leurs attentes.

Lorsqu'il s'agit de se prononcer sur le fait que l'action de formation ou d'accompagnement a été déterminante dans l'obtention du premier emploi, aucune différence significative entre les ex-stagiaires IEJ et les autres ex-stagiaires est observée. Parmi le public IEJ, 35,7% affirment que l'action n'a pas du tout été déterminante dans l'obtention de premier emploi, contre 29,5% parmi le public hors IEJ.

Quant aux **fonctionnements objectifs**, comme en témoigne les graphiques exposés ci-dessous, on remarque que pour les stagiaires de la cohorte 2018, le taux d'insertion dans l'emploi pour les stagiaires IEJ est légèrement plus élevé que celui des autres publics quelle que soit la période considérée. Pour ce qui est du taux de



sortie positive<sup>9</sup>, on constate aussi ici que les stagiaires du public IEJ ont un taux de sortie positive légèrement plus élevé que celui des autres publics. Ces taux augmentent progressivement après l'action, avec une légère diminution des taux sur la période la plus récente.



Les jeunes relevant de la mesure IEJ sont nombreux à ne pas avoir connu de périodes de chômage depuis la fin de l'action (60,5% contre seulement 49,9% parmi les autres ex-stagiaires). De plus, pour ceux qui ont connu des périodes de chômage, celles-ci sont généralement de courte durée. En effet, sur l'ensemble du public IEJ, 29,4% ont connu une période de chômage de 12 mois ou plus depuis la fin de l'action (contre 36% parmi les autres ex-stagiaires).

Quant au premier emploi après l'action, si les différences sont significatives entre le public IEJ et les autres ex-stagiaires pour ce qui est du délai d'attente, du régime de travail, de la valorisation d'une ou plusieurs aide(s) à l'emploi, notons que la différence est non significative concernant le type de contrat : 31% des ex-stagiaires IEJ ont obtenu leur emploi pendant l'action contre 13,5% parmi les autres publics, ils sont également 19% à avoir valorisé une aide à l'emploi contre un autre bénéficiaire sur trois. Quant au type de contrat, on observe davantage, pour le 1<sup>er</sup> emploi, de régime à temps partiel ou d'autre régime non choisi parmi le public IEJ (un sur quatre contre un sur dix parmi les autres publics).

## Réponses aux questions de recherche

**Trois questions de recherche ont été interrogées** dans le cadre de cette étude : la question de l'égalité d'accès aux actions cofinancées par le FSE, la question de l'impact des facteurs de conversion sur les fonctionnements et la question de l'impact de la liberté de choix sur les fonctionnements.

<sup>9</sup> Les taux d'insertion dans l'emploi englobent tous les statuts d'emploi possibles. Les taux de sortie positive englobent non seulement tous les statuts d'emploi possibles mais aussi les situations de reprise d'études, de formation professionnelle, d'engagement bénévole et de voyage à l'étranger.

À partir d'une comparaison des profils des stagiaires relevant des programmes du FSE et de ceux des demandeurs d'emploi en Wallonie et à Bruxelles, il a été constaté que les actions cofinancées par le FSE ne sont pas réellement accessibles de façon égalitaire, particulièrement au regard des critères d'âge, de diplômes et de durée d'inactivité. Les publics jeunes et ayant une faible durée d'inactivité semblent surreprésentés parmi les stagiaires du FSE par rapport aux demandeurs d'emploi wallons et bruxellois.

Les facteurs de conversion, qu'ils soient personnels, sociaux ou environnementaux ont une influence non négligeable sur les fonctionnements subjectifs et objectifs.

Les profils plus fragilisés pour l'insertion sont les personnes âgées de plus de 44 ans quant aux facteurs personnels ; les personnes isolées sans enfants, les personnes en situation de handicap, faiblement diplômées ou ayant un diplôme non reconnu dans l'UE et/ou ayant une durée d'inoccupation longue avant l'action en matière de facteurs sociaux ; et les personnes ayant un niveau de connexité sociale faible<sup>10</sup> et un faible accès à la mobilité ainsi que les personnes de la zone la plus développée concernant les facteurs environnementaux.

Quant à la question relative à l'importance de la liberté de choix sur les fonctionnements subjectifs, une relation significative a été observée entre la contribution perçue de l'action à l'insertion professionnelle et le degré de motivations autodéterminées professionnelles à l'entrée en formation, entre les apports socio-affectifs déclarés de l'action et les motivations autodéterminées personnelles ou professionnelles à l'entrée en formation et, entre la représentation de l'avenir et les opportunités d'emploi depuis la fin de l'action.

Concernant l'importance de la liberté de choix sur les fonctionnements objectifs, il a été constaté que l'accès à un ou plusieurs emploi(s) ou la situation de chômage après l'action varie très significativement selon les motivations autodéterminées professionnelles des stagiaires.

## Recommandations

---

Les recommandations solides pour l'intervention du FSE sont exposées dans le rapport d'analyse du devenir des stagiaires relevant des trois cohortes de la programmation 2014-2020.

Néanmoins, cette analyse des données de la cohorte 2018 permet de voir se confirmer quelques premières tendances générales.

Comme pour les cohortes précédentes, l'Agence FSE peut se réjouir que les taux d'insertion dans l'emploi et de sortie positive augmentent significativement après que les stagiaires aient bénéficié d'actions de formation ou d'accompagnement cofinancées par le FSE.

Toutefois, les taux globaux d'insertion dans l'emploi à la sortie de l'action en 2018 redeviennent semblables à la cohorte 2015 et donc plus élevés qu'en 2016 ; six mois après la sortie de l'action, ceux-ci ne cessent de diminuer en fonction des cohortes (51% en 2015, 47% en 2016 et 42% en 2018). On observe des taux d'insertion à 12 mois

---

<sup>10</sup> Significativement à long terme sur l'insertion (emploi au moment de l'enquête).

nettement moins élevés pour les bénéficiaires de cette cohorte 2018 par rapport aux bénéficiaires des cohortes précédentes. Il faut noter néanmoins que si l'on tient compte des axes, on constate qu'au niveau des actions relevant des axes 2 et 3, les taux d'insertion dans l'emploi, à long terme, sont moins élevés pour les stagiaires de la cohorte 2018 par rapport aux stagiaires des cohortes 2015 et 2016<sup>11</sup>.

Comme pour les cohortes de 2015 et 2016, les taux d'emploi globaux après l'action sont nettement plus élevés en zone en transition (Wallonie hors Brabant wallon) qu'en zone plus développée (Bruxelles et Brabant wallon).

Nous retrouvons une même tendance pour cette cohorte de 2018 au regard du taux d'insertion dans l'emploi et du taux de sortie positive pour les stagiaires IEJ. En effet, le taux d'insertion dans l'emploi pour les stagiaires IEJ est légèrement plus élevé que celui des autres publics à la sortie de l'action et 6 mois après la sortie. Il en va de même pour le taux de sortie positive qui est, au fil du temps, proportionnellement davantage plus élevé que celui des autres publics. Ce constat montre que les stagiaires IEJ ont été aussi nombreux à s'orienter vers d'autres sorties positives hors emplois. Le FSE pourrait en tenir compte lors de la prochaine programmation pour prioriser les actions orientées vers la préparation à l'exercice d'un métier si l'insertion immédiate est l'objectif.

On constate également une surreprésentation des publics jeunes par rapport à leur représentation globale parmi les demandeurs d'emploi en Fédération Wallonie Bruxelles, ceci principalement en raison de l'Initiative Emploi Jeunes (IEJ).

Le FSE pourrait avoir intérêt à accentuer son action en vue de remédier autant que possible aux inégalités qui persistent quant à l'accès aux ressources financées, à la fois au sein de la mesure IEJ mais aussi parmi les autres mesures, en tentant d'accrocher au maximum les publics les plus éloignés de l'emploi qui sont en général les publics plus âgés, de sexe féminin, faiblement diplômés, en situation de handicap, en situation d'isolement et/ou ayant une durée d'inoccupation relativement longue.

Ces recommandations sont largement étoffées et complétées par les nouvelles suggestions issues de l'analyse combinée des 3 cohortes de stagiaires de la programmation 2014-2020.

---

<sup>11</sup> Ces éléments seront approfondis lors de l'analyse des 3 cohortes (2015, 2016 et 2018) pour vérifier si ces taux varient selon les profils de stagiaires et selon les types d'actions proposées